CRSAD
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault

VACHERIE DC-0104

Lait canadien de qualité

Dossier 1 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LES PRÉPARATIFS DE LA TRAITE

Étape 1 : Vérifier les registres de traitements permanents et temporaires dans le cahier ASTLQ sur le classeur dans le bureau

Étape 2 : Vérifier les vaches dont le lait est impropre à la consommation, elles sont identifiées par la carte Antibiotique.

Étape 3 : Vérifier si la cruche réception et les griffes à lait sont propres.

Étape 4 : Vérifie si le lavage au chlore a été complété.

Étape 5 : a) vérifier serviettes à pis (si besoin elles sont derrière la porte au bout du couloir
b) lave pis : DELLA WASH 1 Coup de Pompe (30 ml) pour 10 litres d'eau.

c) Mettre les tasses filtres sur le chariot de traite.

Étape 6 : Vérifier bain de trayons : DEELA SOFT ACT (remplir au besoin avec le contenant de 4 l sur le chariot de traite). .

Étape 7 : a) dégrafer les prises multipoints au dessus du chariot de traite et les accrocher sur le côté du retrait ;
b) dégrafer les 2 tuyaux au bout du chariot de lavage.

Étape 8 : Fermer la valve pour le lavage situé au bout du bassin d'eau de lavage (poignée bleue).

Étape 9 : Déplacer le lactoduc du bassin de lavage vers le réservoir à lait.

a) enlever le bouchon de caoutchouc du réservoir à lait et y mettre le bout de tuyau en stainless qui est dans le bassin de lavage (laisser le bouchon de caoutchouc sur le réservoir à lait) ;
b) transférer le lactoduc sur le réservoir à lait. Bien serrer le clip ;

c) remplir le seau de stainless d'eau chaude en y ajoutant 1 coup de pompe de lave pis (contenant 4 l en dessous du bassin) ;
d) prendre un filtre à lait dans le distributeur situé sur le mur dans le passage (filtre bleu) ;
e) insérer le filtre autour du ressort qui est dans le bassin de lavage (plier l'extrémité du filtre à l'intérieur du ressort) ;
f) transporter le chariot de traite, le seau d'eau et le filtre à lait dans l'étable ;
g) installer le filtre à lait :
    1. ouvrir la porte située à côté du dévidoir (boyau) ;
    2. desserrer le clip de stainless et sortir la poignée en la tirant vers le haut ;
    3. Installer le filtre à lait au bout de la poignée en vissant ;
    4. remettre le filtre et la poignée dans le tuyau et serrer le clip de stainless ;
    5. mettre la valve de déviation du lactoduc en position horizontale (position de traite).

Première traite après le lavage du bassin

a) Vérifier intérieur du bassin
b) Enlever la pompe pour lavage
c) Fermer valve à extrémité du bassin (horizontalement)
d) Installer Pancarte jaune : «démarrer le réservoir à lait»
e) Mettre bouchon de plastique
f) Reprendre la procédure du Dossier 1à l'étape 9.
g) Démarrer bassin refroidisseur lorsque le lait atteint le niveau de l'agitateur. Cool □ Wash ;
h) Interrupteur à cool
i) Vérifier T^0 à la fin de la traite.

VACHERIE DC-0104

Lait canadien de qualité

Dossier 2 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LA TRAITE

Début de traite : Début au sud et fin au nord.

Étape 1 : Vérifier les vaches avec carte au dessus d'elles. Antibiotique (lait impropre à la consommation). Vache fraîche vêlée (même identification).

Étape 2 :
a) remettre le compresseur en marche dans la laiterie ;
b) interrupteur à la position «Milk » sur le panneau de contrôle ;
c) tourner bouton pour brassage du lait. Si ce n'est pas la première traite après la cueillette du lait.

Étape 3 : Si non = voir procédure de départ à la page suivante.

Étape 4 : Vérifier numéro des vaches. Point rouge O sur carte du numéro= Staphylocoques aureus (voir ordre de traite)
:

a) bain de trayon bleu utilisé pour vaches correctes ;
b) bain de trayon vert utilisé pour vaches Staphylocoques aureus

Étape 5 : Avoir mains très propres ou mettre gants de traite.

Étape 6 : Faire les premiers jets dans tasse filtre :
a) laver les trayons avec une serviette de papier trempée dans eau avec lave pis ;
b) essuyer avec une autre serviette de papier sec.

Étape 7 : Prendre unité de traite et accrocher au fil d'acier qui est au dessus des vaches à partir du début de l'étable

Étape 8 : a) installer prise multipoints sur le lactoduc (peser sur) ;
b) une unité entre chaque 2 vaches ;
c) peser sur flèche ▲ blanche pour démarrer unité ;
d) poser unité le plus doucement possible et ajuster.

/2

Étape 9 : Après le retrait, faire bain trayon (bleu ou vert) au besoin

a) avant, décrocher unité et peser sur bouton

Étape 10 : Accrocher unité sur chariot de traite comme lors du début de traite.

Étape 11 : Laver extérieur des unités, chariot avec boyau eau dans étable.
A : pomper lait cruche (manuellement)

Étape 12 : Apporter le chariot dans la laiterie.

Étape 13 : Mettre pompe à vide à « OFF ».

Dossier 4 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LE NETTOYAGE APRES LA TRAITE

Étape 1 : Vérifier Les alarmes de température du lait, de l'eau de rinçage et de lavage sur le Thermographe.

Étape 2: Vérifier et consigner dans le «dossier 13 Nettoyage de l'équipement» la propreté des équipements de traite régulièrement une fois par mois.

Étape 3 : Ouvrir grosse valve bleue horizontalement Raccorder les unités aux Multipoints et connecter les deux tuyaux à l'extrémité du chariot

Étape 4 : a) déplacer le lactoduc du réservoir à lait vers le bassin de lavage ;
b) remettre le bouchon de caoutchouc.

Étape 5 : Enlever filtre à lait.

a) ouvrir la porte située à côté du dévidoir (boyau) ;
b) desserrer le clip en acier inoxydable et sortir la poignée en la tirant vers le haut ;
c) enlever le filtre à lait au bout de la poignée en dévissant ;
d) remettre le filtre et la poignée dans le tuyau et serrer le clip en acier inoxydable ;
e) mettre la valve de déviation du lactoduc en position verticale (position Lavage).

/3

Étape 6 : a) mettre interrupteur à « WASH » Milk □ Wash ;
b) tourner bouton rond ► jusqu'à départ ;
c) ouvrir grosse valve bleue horizontalement ;
d) le lavage se fera automatiquement.

Étape 7 : Lorsque le lait doit être ramassé, soit aux deux jours, mettre la quantité de savon et d'acide pour le nettoyage du réservoir à lait dans les contenants situés sur le panneau de contrôle du réservoir.

a) 2 coups pompe acide (gauche) : DELLA BRITE 40 (225 ml)

b) 2 coups pompe savon (droite) : DELLA ECOSTAR (300ml)

c) Installation :

1) installer (visser) la pompe de lavage au bout du réservoir
2) mettre le savon DELLA ECOSTAR dans le contenant de droite (300ml)
3) mettre l'acide DELLA BRITE 40 dans la contenant gauche (225ml)
4) mettre interrupteur à «Wash»
5) tourner le bouton rond jusqu'au déclenchement du départ du lavage.

VACHERIE DC-0104

Lait canadien de qualité

Dossier 3 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LA TRAITE DE VACHES TRAITÉÉS OU PRODUISANT DU LAIT ANORMAL

Colostrum gardé pour les veaux (3 jours).

Étape 1 :A) **Achat nouvelles bêtes**. Tester le lait ou obtenir de l'ancien propriétaire une lettre garantissant que l'animal est exempt de tous résidus chimiques ou indiquant les périodes de retrait.

B) **Mise bas.** Vérifier Dossier 10 «Registre du traitement du bétail» pour s'assurer que la période de retrait des traitements aux vaches taries est terminée.

Étape 2 : Vérifier dossier 10 «Registre du traitement du bétail»: Si vache sous traitement 2 méthodes de traite peuvent être utilisées.

Étape 3 : **Méthode avec Lactoduc**. Enlever le tuyau du lactoduc qui est sur le réservoir à lait et le transférer dans le bassin de lavage. (important).

Étape 4 : Même procédure que traite normale mais le lait sera jeté dans le drain.

Étape 5 : **Méthode avec chaudière**

a) installer couvercle sur chaudière ;
b) même procédure pour lavage du pis ;
c) collecter multipoints sur le lactoduc ;
d) prendre unité ;
e) ouvrir valve sur la chaudière ;
f) poser unité ;
g) surveiller la traite ;
h) enlever unité manuellement (pas de retrait automatique ;
i) Appliquer le bain de trayons.

Si lait de vache traitée se retrouve dans le réservoir se référer au Dossier 16«Plan de mesures correctives»

CRSAD
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault

VACHERIE DC-0104

Lait canadien de qualité

Dossier 5 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LA TRAITEMENT DU BÉTAIL

Afin d'éviter ***les médicaments pour le bétail ou des résidus de produits chimiques dans le lait et la viande, l'administration correcte des médicaments pour le bétail est essentielle.***

Étape 1 : La pharmacie est située sur le mur droit dans le corridor qui mène à la vacherie.

Étape 2 : a) donner la dose recommandée par le vétérinaire.
b) lire et suivre mode d'emploi (produits homologués seulement)

Étape 3 : Identifier vaches sous traitement avec une carte« antibiotique».

Étape 4 : Consigner les animaux traités, les produits utilisés(y compris les pesticides) ainsi que les périodes de retrait. (Dossier 10« Registre de traitements du bétail»)

Étape 5 : Respecter les périodes de retrait correctement.

Étape 6 : Garder le lait lorsque la période de retrait est complétée.

Étape 7 : Aiguille brisée consigné dans dossier 11

Étape 8 : Obtenir une ordonnance pour toute dérogation à l'étiquette des médicaments utilisés.

VACHERIE DC-0104

Lait canadien de qualité

Dossier 6 : PROCÉDURE NORMALISÉ POUR L'EXPÉDITION DU BÉTAIL

Étape 1 : Vérifier le Dossier 10 «Registre de traitements du bétail» pour s'assurer que les animaux ont terminé les périodes de retrait prescrites pour la viande et le lait avant d'être expédiés.

Étape 2 : Vérifier le Dossier 11 «Aiguilles brisées» pour s'assurer que les animaux ne portent pas d'aiguilles brisées.

Étape 3 : S'assurer que les animaux sont identifiés conformément aux normes d'Agri-traçabilité Québec

Étape 4 : Avoir la feuille d'expédition. Martin Tremblay s'en occupe. L'ouvrier doit signer cette feuille lors du chargement de l'animal ainsi que le transporteur.

Étape 5 : Si vente pour production, fournir à l'acheteur ➔ dossier traitement ou aiguilles brisées

VACHERIE DC-0104

Lait canadien de qualité

.

Dossier 7 : Procédure normalisée pour la distribution des aliments médicamentés

Étape 1 : Les génisses de remplacement reçoivent une moulée médicamentée avec du rumensin jusqu'à l'âge de 6 mois (Voir prescription).

Étape 2 : Les moulées sont entreposées au bâtiment 0137 dans une grosse cuve avec couvercle pour éviter la contamination par la vermine ou autre située près du silo tour au 0137. **La Cuve est identifiée«Aliments médicamentés»**

Étape 3 : Pour les génisses gardées au 0104 de la naissance à 2 ½ à 3 mois, la moulée **est gardée dans le sac d'origine** près du parc pour génisses situé côté nord-est du bâtiment 0104.

Étape 4 : Après 6 mois, elles ne reçoivent plus de moulée médicamentée.

Étape 5 : Ne pas donner de moulée médicamentée (Rumensin) aux vaches en lactation.

Bien respecter les périodes de retrait.

N'utiliser que des aliments médicamentés et additifs alimentaires homologués

CRSAD
Centre de recherche en sciences animales de Deschambault

VACHERIE DC-0171

Lait canadien de qualité

Dossier 1 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LES PRÉPARATIFS DE LA TRAITE

Étape 1 : Vérifier les registres de traitements sur la porte de la laiterie et sur le chariot de traite.

Étape 2 : Vérifier si la cruche de réception et les griffes sont propres, si non refaire un lavage.

Étape 3 : Transporter les griffes au bout à gauche de l'étable, déverrouiller la valve sous la griffe

Étape 4 : Installer filtre (les fitres sont situés dans la laiterie à gauche au-dessus de l'évier double.)
Mettre le filtre dans le tuyau du lactoduc qui arrive au réservoir.
Fixer le tuyau au réservoir à l'aide du clip en acier inoxydable
Vérifier la température du réservoir à lait.

Étape 5 : Préparer la solution pour laver les trayons des vaches :

a) ½ once ou 15 ml (K.O. DYNE) pour 2,5 gallons ou 11 litres d'eau chaude ;

b) mettre des gants.

Étape 7 : Mettre le système de traite en marche :

a) tourner la valve en position traite ; elle se situe au bas à gauche du système de traite ;

b) Traite des vaches.

Étape 8 : a) laver les trayons avec une serviette humide
b) essuyer avec une serviette sec.
c) mise en marche système réf. 1ère traite

Étape 10 : a) faire les premiers jets dans la tasse filtre
b) installer les gobelets trayeurs 20 à 40 secondes après les premiers jets

Première traite après le lavage du bassin

A Vérifier intérieur du bassin

B Enlever la pompe pour lavage

C Fermer valve à extrémité du bassin (horizontalement)

D Installer Pancarte bleu : «démarrer le réservoir à lait»

E Mettre bouchon de plastique

F Reprendre la procédure du Dossier 1à l'étape 9.

G Démarrer bassin refroidisseur lorsque la pompe à lait a fonctionné une fois.

L'agitateur. Cool □ Wash ; Interrupteur à cool

F Vérifier T^0 à la fin de la traite

VACHERIE DC-0171

Lait canadien de qualité

Dossier 2 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LA TRAITE

Débuter la traite du côté gauche – ouest de l'étable

Étape 1 : Premiers jets tasse filtre.

Étape 2 : Laver trayons avec papier mouillé de solution iodée (voir dossier 1) essuyer avec un papier sec.

Étape 3 : a) brancher boyau « ONE TOUCH » au pipeline ;
b) peser sur « START », une fois ;
c) une fois, relâché on entend un déclic ;
d) peser sur « START » 1 ou 2 fois maintenir ;
e) peser sur le bouton sous la griffe pour permettre l'entrée d'air ;
f) 30 à 60 secondes après le lavage des trayons, installer les gobelets trayeurs sur les trayons ;
g) ajuster la courroie car les vaches sont toutes différentes.

Étape 4 : Si la trayeuse tombe : vérifier si saleté. Si propre réinstaller, si malpropre aller laver avec boyau d'arrosage situé au milieu de l'étable.

Étape 5 : a) les gobelets s'enlèvent automatiquement quand l'indicateur de fin de traite clignote ;
b) vérifier si la vache s'est bien vidée.

Étape 6 : Faire bain de trayons.

VACHERIE DC-0171

Lait canadien de qualité

Dossier 3 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LA TRAITE DE VACHES TRAITÉES OU PRODUISANT DU LAIT ANORMAL

- **Colostrum gardé pour les veaux (3 jours)**
- **Lait de vache traité ou anormal est jeté**
- **Les vaches taries sont inscrites sur le chariot de traite**
- **Les vaches traitées aux antibiotiques sont identifiées par une carte située au dessus d'elles et sont inscrites sur la porte de la laiterie**
- **Lait vache fraîche, donné aux veaux**

Étape 1 :A) **Achat nouvelles bêtes**. Tester le lait ou obtenir de l'ancien propriétaire une lettre garantissant que l'animal est exempt de tous résidus chimiques ou indiquant les périodes de retrait.

B) **Mise bas.** Vérifier Dossier 10 «Registre du traitement du bétail» pour s'assurer que la période de retrait des traitements aux vaches taries est terminée

Étape 2 : Vérifier dossier 10 «Registre du traitement du bétail»: Si vache sous traitement 2 méthodes de traite peuvent être utilisées.

Étape 3 : **Méthode avec Lactoduc**. Enlever le tuyau du lactoduc qui est sur le réservoir à lait et le transférer dans le bassin de lavage. (Important).

Étape 4 : Même procédure que traite normale mais le lait sera jeté dans le drain.

Étape 5 : **Méthode avec chaudière**

a) installer couvercle sur chaudière ;
b) même procédure pour lavage du pis ;
c) collecter multipoints sur le lactoduc ;
d) prendre unité ;
e) ouvrir valve sur la chaudière ;
f) poser unité ;
g) surveiller la traite ;
h) enlever unité manuellement, pas de retrait automatique.
i) Appliquer le bain de trayons

Si lait de vache traitée se retrouve dans le réservoir se référer au Dossier 16«Plan de mesures correctives»

VACHERIE DC-0171

Lait canadien de qualité

Dossier 4 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LE NETTOYAGE APRES LA TRAITE

Dans l'étable

1.- Pomper lait de la cruche avec le commutateur située dans l'étable à côté de la cruche, vidanger en fermant valve située à côté de la cruche à droite. Cette valve sert aussi pour prendre du lait pour les veaux ;
2.- Après vidange du lait, ouvrir valve.

Dans la laiterie

Étape 1 : Vérifier Les alarmes de température du lait, de l'eau de rinçage et de lavage sur le Thermographe

Étape 2 : a) ramener les griffes à lait dans le bassin de lavage dans la laiterie,
b) verrouiller la valve à vide sous la griffe.

Étape 3 : a) arrêter vacuum du lactoduc (pipeline) ;
b) mettre le bouton à la position « WASH », panneau noir situé côté nord à côté de l'évier ;
c) mettre valve à la position « LAVAGE » situé à côté du panneau noir.

Étape 4 : Laver les griffes à lait avec boyau d'arrosage.

Étape 5 : a) enlever tuyau du réservoir à lait ;
b) enlever filtre ;
c) vérifier si grumeaux ;
d) laver filtre avec de l'eau ;
e) jeter le filtre à la poubelle ;
f) remettre bouchon en caoutchouc noir ;
g) mettre support du filtre dans bassin de lavage.

Étape 6 : Mettre tuyau du réservoir à lait dans le bassin de lavage des griffes à lait.

Étape 7 : Rincer les gouttes de lait sur réservoir.

Étape 8 : À tous les jours, soir et matin, vérifier si la laveuse prend bien ses produits (détergent, acide, chlore) :

a) mettre en marche lavage lactoduc (le contrôle est situé en haut du bassin) ;
b) mettre à la position « ON RINSE » en tirant le bouton puis tourner jusqu'à « ON » puis pousser le bouton ;
c) Mettre minuterie pour sanitizer ;
d) Ajuster l'heure au cadran.

Étape 9 : Laver le plancher de la laiterie.

Étape 10 : Environ une fois par mois :

a) vérifier liste de produits de lavage : détergent, acide, chlore, serviettes à pis (normalement le vendeur de C. Lesage s'en occupe ;
b) iode pour laver trayons ;
c) bain de trayons situé dans la salle des compresseurs à côté de la laiterie.

Étape 11 : Vérifier et consigner dans le «dossier 13 Nettoyage de l'équipement» la propreté des équipements de traite régulièrement une fois par mois.

a) laver réservoir à lait extérieur à tous les 2 semaines avec de l'eau chaude et du savon en poudre MIRACLEAN ;
b) nettoyer pipeline extérieur au moins 1 fois à tous les contrôles laitiers ATLQ car si poussière, les balances à lait ne tiennent pas bien..

Étape 12 : **Lavage du réservoir à lait**

À tous les 2 jours, lors de la collecte du lait normalement en avant-midi, mettre acide, détergent dans les pots à cet effet. Voir affiche à cet effet situé sur le mur ouest de la laiterie :

a) acide RST bidon rouge - 4 coups de pompe ; 2 onces ou 60 ml
b) détergent Cicro112 bidon blanc - 2 coups de pompe : 5 onces ou 150 ml

Ces bidons sont situés à côté du bassin de lavage –double

c) installer pompe à valve du réservoir, bien serrer ;
d) mettre les deux interrupteurs en position « OFF » ;
e) laveuse réservoir, peser sur piton pointu ;
f) tourner, partir à 3, mettre braker boîte vers le haut.

La laveuse est située sur le mur nord dans la laiterie.

VACHERIE DC-0171

Lait canadien de qualité

Dossier 5 : PROCÉDURE NORMALISÉE POUR LA TRAITEMENT DU BÉTAIL

Afin d'éviter ***les médicaments pour le bétail ou des résidus de produits chimiques dans le lait et la viande, l'administration correcte des médicaments pour le bétail est essentielle.***

Étape 1 : Les médicaments sont entreposés dans un endroit identifié à cet effet dans le laboratoire au centre de l'étable

Étape 2 :
a) lire étiquettes et ordonnances vétérinaires ;
b) obtenir une ordonnance pour toute dérogation à l'étiquette.

Étape 3 : Administrer médicaments, selon recommandations des vétérinaires, site d'injection (produits homologués)

Étape 4: Utiliser produits recommandés :
a) utiliser des seringues à chacune des injections ;
b) jeter seringues après utilisation dans le récipient à cet effet situé dans le laboratoire au centre de l'étable 0171.

Étape 5 : Respecter les périodes de retrait correctement

Étape 6 : Consigner les animaux traités, les produits utilisés(y compris les pesticides) ainsi que les périodes de retrait. (Dossier 10« Registre de traitements du bétail»)

Étape 7 : Aiguille brisée consigné dans dossier 11«Aiguilles brisées».

VACHERIE DC-0171

Lait canadien de qualité

Dossier 6 : Procédure normalisé pour l'expédition du bétail

Étape 1 : Vérifier le Dossier 10 «Registre de traitements du bétail» pour s'assurer que les animaux ont terminé les périodes de retrait prescrites pour la viande et le lait avant d'être expédiés.

Étape 2 : Vérifier le Dossier 11 «Aiguilles brisées» pour s'assurer que les animaux ne portent pas d'aiguilles brisées.

Étape 3 : S'assurer que les animaux sont identifiés conformément aux normes d'Agri-traçabilité Québec

Étape 4 : Avoir feuille d'expédition. Martin Tremblay s'en occupe. L'ouvrier doit signer cette feuille lors du chargement de l'animal ainsi que le transporteur.

Étape 5 : Si vente pour production, fournir à l'acheteur ➔ dossier traitement ou aiguilles brisées

VACHERIE DC-0171

Lait canadien de qualité

Dossier 7 : Procédure normalisée pour la distribution des aliments médicamentés

Étape 1 : Les génisses de remplacement reçoivent une moulée médicamentée avec du rumensin jusqu'à l'âge de 6 mois (Voir prescription).

Étape 2 : Les moulées sont entreposées au bâtiment 0137 dans une grosse cuve avec couvercle pour éviter la contamination par la vermine ou autre situé près du silo-tour au 0137.**La Cuve est identifiée«Aliments médicamentés»**

Étape 3 : Pour les génisses gardées au 0171 de la naissance à 2 ½ à 3 mois, la moulée est **gardée dans le sac d'origine** près du parc pour génisses situé côté nord-est du bâtiment 0171.

Étape 4 : Si pas de génisse, la moulée est gardée au congélateur situé dans le laboratoire au centre de l'étable afin d'éviter la perte du produit.

Étape 5 : Après 6 mois, elles ne reçoivent plus de moulée médicamentée.

Étape 6 : Ne pas donner de moulée médicamentée (Rumensin) aux vaches en lactation.

Bien respecter les périodes de retrait.
N'utiliser que des aliments médicamentés et additifs alimentaires homologués.